

BULLETIN  
SPÉCIAL ÉLECTIONS

---

# DÉCLARATIONS DES CANDIDATS

24 & 26 NOVEMBRE 2020

# VOTEZ

---

ÉLECTIONS  
AU BÂTONNAT ET AU VICE-BÂTONNAT :  
24 NOVEMBRE 2020 - UN SEUL TOUR

ÉLECTIONS  
AU CONSEIL DE L'ORDRE ET À L'ÉLECTION  
PARTIELLE : 24 ET 26 NOVEMBRE 2020

# ÉDITORIAL

Chers confrères,

Nous sommes plus de 30 000 électeurs, avocats de Paris.

Le 24 novembre prochain nous élirons le Bâtonnier de notre Ordre et le Vice-Bâtonnier, qui prendront leurs fonctions à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

**ATTENTION ! IL N'Y AURA QU'UN SEUL TOUR POUR L'ÉLECTION DU BÂTONNIER ET DU VICE-BÂTONNIER !**

Nous élirons aussi 14 membres du Conseil de l'Ordre, puisque notre Conseil de 42 membres se renouvelle chaque année par tiers.

Nous élirons encore un membre du Conseil de l'Ordre pour un an afin de remplacer notre Confrère Yannick SALA, appelé à entrer dans un cabinet ministériel pour exercer une mission au profit des professions libérales.

Les élections au conseil de l'Ordre se dérouleront en deux tours les 24 et 26 novembre.

Cet événement électoral revêt une importance majeure car il est l'expression de la vie démocratique de notre institution professionnelle.

Cette vie démocratique doit faire notre fierté et nous devons exprimer combien nous y sommes attachés en votant massivement.

Le Bâtonnier de Paris incarne en France et au-delà de nos frontières le rayonnement du barreau de Paris et des valeurs que nous portons. Représentant du plus grand et plus puissant barreau d'Europe, son élection est regardée partout dans le monde comme l'avènement d'une haute personnalité, emblématique de l'État de droit, sentinelle des droits fondamentaux, référence incontestée dans la défense des libertés publiques et individuelles.

Plus que jamais, dans un marché concurrentiel, cette élection contribuera à développer la place de Paris comme une grande place du droit en Europe et dans le monde. Plus que jamais, elle contribuera à consolider la place de l'avocat à Paris et au-delà, comme un acteur central de la vie publique, de la vie sociale et de la vie des affaires.

Chef de notre Ordre et clef de voûte de notre institution ordinale, le Bâtonnier de Paris assisté du Vice-Bâtonnier, est au service de ses confrères dans un esprit d'égalité et les membres du conseil de l'Ordre sont les rouages indispensables de l'organisation ordinale qu'implique notre immense barreau.

Dans ces tâches, tous les membres du Conseil de l'Ordre sont au quotidien à votre écoute et ils vous représentent. C'est vous qui leur donnez une légitimité pour exercer les innombrables missions qu'ils remplissent au service de tous dans le bénévolat. C'est vous qui leur donnez le courage de s'engager.

Candidats à l'élection au Bâtonnat et au Vice-Bâtonnat, candidats à l'élection des membres du Conseil de l'Ordre, ils se présentent nombreux à vous dans les pages de ce bulletin spécial. Leur candidature est l'expression de leurs convictions et elle est un engagement très courageux, digne de notre respect. Faites leur honneur.

Pour la dernière fois puisque nous arrivons au terme de notre mandat au conseil de l'Ordre, nous vous exhortons comme Délégués du Bâtonnier aux élections, à voter massivement.

**Chers confrères, les 24 et 26 novembre, faites vivre la démocratie : VOTEZ pour qui vous voudrez, mais VOTEZ !**

**Bernard FAU**

Membre du Conseil de l'Ordre  
Délégué du bâtonnier

**Pascale LALÈRE**

Membre du Conseil de l'Ordre  
Déléguée du bâtonnier

# Sommaire

Éditorial	P.3
Voter Mode d'emploi	P.6
Par internet	P.7
Au Palais de Justice	P.7
Préparer le vote électronique	P.7

## LISTE DES CANDIDATS

### BÂTONNAT ET VICE-BÂTONNAT

Présentés dans l'ordre de prestation de serment des candidats au bâtonnat

P.9

Monsieur Xavier AUTAIN et Madame Clotilde LEPETIT	P.10
Madame Julie COUTURIER et Monsieur Vincent NIORE	P.12

### CONSEIL DE L'ORDRE

Présentés dans l'ordre de la prestation de serment du plus ancien membre du binôme

P.14

Monsieur le bâtonnier Frédéric SICARD et Madame Solange DOUMIC	P.15
Monsieur Thierry GONTARD et Madame Charlotte BUTRUILLE-CARDEW	P.16
Monsieur Rémi-Pierre DRAI et Madame Sandra AMMAR	P.17
Madame Bérengère MOULIN et Monsieur Thierry TONNELIER	P.18
Monsieur Jacques DESGARDIN et Madame Nathalie LAURET	P.19
Madame Anne-Laure Hélène des YLOUSES et Monsieur Grégory SAINT MICHEL	P.20
Monsieur Thierry ABALLEA et Madame Charlotte HILDEBRAND	P.21
Monsieur Alexis WERL et Madame Delphine JAAFAR	P.22
Madame Marie-Hélène FABIANI et Monsieur Thomas CHARAT	P.23
Monsieur Thibaut de SAINT SERNIN et Madame Laetitia LENCIONE	P.24
Madame Elise ARFI et Monsieur Renaud SEMERDJIAN	P.25
Monsieur Valéry MONTOURCY et Madame Sophie GALLAS	P.26
Monsieur Georges SAUVEUR et Madame Sandy MOCKEL	P.27
Monsieur Emmanuel PELLERIN et Madame Margaux DURAND-POINCLOUX	P.28
Madame Elodie LEFEBVRE et Monsieur Guillaume MARTINE	P.29

### ÉLECTION PARTIELLE

En remplacement de Monsieur Yannick SALA

P.30

Monsieur Gabriel BENESTY	P.31
Monsieur Emmanuel ESCARD de ROMANOVSKY	P.32
Monsieur Matthieu HY	P.33
Monsieur Gabriel di CHIARA	P.34

# VOTER : MODE D'EMPLOI

Les mardi 24 et jeudi 26 novembre prochain, les avocats parisiens seront appelés à participer à l'élection du bâtonnier et du vice-bâtonnier, au renouvellement d'un tiers des membres du conseil de l'Ordre et au remplacement de Monsieur Yannick SALA, membre du conseil de l'Ordre, appelé à d'autres fonctions.

Ces élections se dérouleront conformément aux modalités fixées par l'article P. 65 et par l'annexe I du règlement intérieur de notre barreau.

LES ÉLECTIONS 2020 SE DÉROULERONT EXCLUSIVEMENT PAR VOIE ÉLECTRONIQUE DE 8H30 À 19H00 :

- via le réseau internet

- au Palais de Justice (île de la Cité), salle haute de la bibliothèque de l'Ordre.

## Par internet

Au moyen de votre clé avocat (ou clé RPVA) ou à défaut de vos codes confidentiels envoyés par voie postale à votre cabinet, connectez-vous à l'adresse : <https://vote.election-europe.com/avocats-Paris>.

Ces codes sont strictement personnels et vous permettront de vous identifier et de valider votre vote.

Conservez ces codes valables pour les deux tours ; ils ne vous seront pas à nouveau délivrés. En cas de perte, vous devrez vous rendre au Palais de Justice (bibliothèque de l'Ordre) pour voter.

Les modalités pratiques, qui ne diffèrent pas des années précédentes, vous seront indiquées sur le site <https://vote.election-europe.com/avocats-Paris> ; il suffit de se laisser guider.

Le vote sera ainsi ouvert les mardi 24 et jeudi 26 novembre, de 8h30 à 19h00.

*Support technique Election Europe : 09 80 80 67 31 de 8h à 19h*

## Au Palais de Justice

Il est également possible de voter au Palais, salle haute de la bibliothèque de l'Ordre, exclusivement au moyen de vos codes reçus par courrier.

Des écrans tactiles vous permettront, en toute confidentialité, d'exprimer votre vote de façon particulièrement simple, rapide et sûre.

Si vous ne possédez pas vos codes (perte, oubli ou prestation de serment récente), une équipe d'assistance sera également à votre disposition pour vous les procurer ou pour vous aider durant toutes les étapes du vote.

## Préparer le vote électronique

Les recommandations suivantes ne concernent pas uniquement le vote mais toutes les transactions sécurisées sur internet.

Afin de limiter les problèmes de connexion, nous vous incitons à vérifier que votre navigateur internet est bien configuré pour supporter les connexions qui utilisent le protocole de sécurisation TLS.

Les navigateurs recommandés sont :

Apple Safari 7 et suivants ; Google Chrome et Chromium 30 et suivants ; Microsoft Internet Explorer 11 et suivants ; Mozilla Firefox 27 et suivants ; Opera 17 et suivants ; Microsoft Edge.

---

# Liste des candidats à l'élection au bâtonnat et au vice-bâtonnat

---

Présentés dans l'ordre de prestation de serment des candidats au bâtonnat

Monsieur Xavier AUTAIN et Madame Clotilde LEPETIT \_\_\_\_\_ P.10

Madame Julie COUTURIER et Monsieur Vincent NIORE \_\_\_\_\_ P.12

---



## Xavier AUTAIN et Clotilde LEPETIT

### Xavier AUTAIN

- Prestation de serment : 1993
- Associé du Cabinet LUSSAN depuis 2010
- Membre du Conseil National des Barreaux (2018-2020) – Président de la Commission Communication/Coordinateur Affaires Publiques
- Ancien membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris (2014-2016) – Responsable de la Commission des Affaires Publiques – Responsable de la Commission Incompatibilités et Conflits d'Intérêts
- Ancien Secrétaire de la Conférence du Stage
- Ancien Président du Rugby Club du Palais et juge disciplinaire au sein de la Fédération Française de Rugby
- Membre des associations AJAR, Droit et Procédure et ADAP

### Clotilde LEPETIT

- Prestation de serment : 2005
- Fondatrice du Cabinet groupé 7BAC Avocats
- Membre du Conseil de l'Ordre du Barreau de Paris (2018-2020) – Responsable de la Commission pénale et de la Commission Harcèlement et Discrimination (COMHADIS)
- Ancienne membre du Conseil National des Barreaux (2015-2017) – Présidente de la Commission Egalité et lutte contre les discriminations – Membre de la Commission Libertés et Droits de l'Homme
- Ancienne Vice-présidente de l'association Ni Putes Ni Soumises
- Ancienne Secrétaire de la Conférence du Stage
- Membre des associations Femmes et Droit, le Club des Femmes pénalistes, ADAP et A3D
- Young Leader engagé - Promotion 2019 (Institut Aspen France)

SITE DE CAMPAGNE :  
[www.batonnat2022.paris](http://www.batonnat2022.paris)

Chères Consœurs, chers Confrères

Les élections au CNB, au Conseil de l'Ordre et au Bâtonnat sont **l'unique moment démocratique de notre Barreau.**

Cette année, ce scrutin revêt une importance toute particulière.

Nous vivons une pandémie qui n'a pas fini de menacer notre activité et nos cabinets, quels que soient leur taille, leur structure, leur mode d'exercice. Cette crise met en péril un grand nombre d'entre nous et nous déprime insidieusement derrière nos écrans.

Nous exerçons une **profession de parole et d'humanité**, et nous allons souffrir dans nos échanges, nos plaidoiries, nos négociations, et nos médiations.

Nous devons agir avec des moyens nouveaux pour nous comprendre et rester en contact.

A cette crise sanitaire, intervenant après une réforme des retraites contestée, s'ajoutent des crises économique et judiciaire ; c'est donc une **crise totale** que nous traversons et c'est **collectivement** que notre Barreau doit l'affronter.

Il y a deux catégories d'avocats : ceux qui sont touchés et ceux qui le seront.

Si nous nous présentons à vos suffrages, c'est parce que nous pensons que la prochaine mandature (2022-2023) devra assurer la pérennité de tous et **veiller particulièrement aux plus fragiles d'entre nous**. La prochaine équipe devra gérer la survie des nôtres au titre de ses affaires courantes.

Elle devra dans le même temps défendre nos confrères et nos valeurs dans un contexte où les libertés publiques sont gravement remises en cause. Nous, avocats, en sommes **les défenseurs naturels**.

Plus que jamais les Bâtonnier et Vice-Bâtonnier devront être les protecteurs des 32.000 confrères, mais ils devront aussi impulser un esprit de conquête dont le Barreau de Paris sait traditionnellement s'enorgueillir.

Alors oui, voter maintenant c'est important pour que nos institutions soient plus fortes que par le passé.

Conscients du déficit de représentation lié au faible taux de participation aux élections ordinaires, notre première démarche a été d'appeler chacune et chacun à s'exprimer et à voter. **Nos élus ne tirent leur légitimité que de nos suffrages**. Celle-ci est la meilleure garantie de notre force et de notre indépendance.

Nous voulons non seulement un Barreau fort mais aussi un Barreau représentatif de ses membres, de tous ses membres, un Barreau respecté des pouvoirs publics.

Aux côtés du CNB, ambassadeur de la profession auprès des institutions, nous porterons haut l'unité de la profession.

Au-delà des slogans électoraux et parce que c'est plus important maintenant que cela ne l'a été jadis, nous nous sommes attachés à construire, exposer et publier, dès septembre, un programme pour nourrir le débat, que nous pensons fondamental, dans ce contexte pour le moins hostile à la mobilisation et aux rencontres.

Nos intentions sont incarnées par **100 propositions et solutions concrètes**, qui pourront toutes être mises en œuvre durant nos deux années de mandat car elles ont été pensées comme telles. Ce programme est conçu pour chacune et chacun d'entre nous, y compris celles et ceux qui se sentent éloignés de l'Ordre.

Notre programme est **inspiré par nos personnalités et parcours respectifs ; il est nourri des expériences et réflexions que vous avez bien voulu nous faire partager.**

**Nous voulons un Ordre protecteur et promoteur de notre vie professionnelle.**

En premier lieu, l'Ordre, aux côtés du CNB, doit ériger en rempart constitutionnel la **protection du secret** que nous confions nos clients et que la dématérialisation des modes de travail rend par ailleurs plus vulnérable encore.

Ensuite, l'institution doit aider, offrir, labelliser, analyser, accompagner, prévenir et protéger.

Elle doit être à nos côtés à tous les instants de notre carrière, dès notre prestation de serment, puis dans la collaboration libérale ou salariée, dans l'association, dans le contentieux ou dans le conseil, auprès des petites, des moyennes et des grandes structures.

Nous mettrons sur pied un **Observatoire économique** pour analyser l'activité de notre Barreau et nous procurer une vision de terrain exhaustive. Nous pourrions mener ainsi **une réflexion prospective sur la profession et proposer des actions ciblées et précises au service du développement** de nos cabinets.

Pour améliorer la formation initiale et continue, nous nouerons des partenariats avec les grandes écoles.

Nous créerons **un fond d'investissement dans les Legal Tech** et défendrons le périmètre du droit.

Nous solliciterons de partenaires financiers des offres spécifiques pour répondre aux besoins de trésorerie et/ou de crédits liés aux développements, aux impératifs économiques, ou bien à la gestion des aléas et crises, telle que la période actuelle.

Nous rechercherons des mécanismes d'assurances optionnelles couvrant par exemple les risques de pertes d'exploitation, la prévoyance des cabinets lors des prises de congés parentaux, les remboursements des charges professionnelles en cas de maladie, la protection des cyber-attaques, etc.

Nous renforcerons les services sociaux pour être aux côtés des consœurs et des confrères face aux exigences croissantes de notre métier et aux difficultés de plus en plus nombreuses.

Nous améliorerons la visibilité et le fonctionnement de la commission Harcèlement et Discrimination (COMHADIS) en ajoutant un numéro d'urgence dédié et donnerons les suites disciplinaires qui s'imposeront.

**Nous voulons un Ordre facilitateur** de notre quotidien, organisé pour que chacune et chacun y trouvent non seulement sa place mais aussi son compte. Un Ordre qui permette aux avocates et avocats d'obtenir des réponses rapides et fiables à leurs questions et à leurs besoins. Nous professionnaliserons le Service de l'Exercice Professionnel en mettant en place des guichets dédiés suivant les types et les tailles de cabinets. Pour assurer la sécurité juridique et une meilleure lisibilité de la déontologie, nous créerons un rescrit et nous publierons les avis. Pour rendre les services de l'Ordre accessibles et compréhensibles, nous inscrirons l'organigramme dans le RIBP. Enfin, nous instaurerons un service qualité qui recevra vos réclamations et suggestions pour optimiser les services rendus par l'Ordre.

**Nous voulons un Ordre éthique** car la confiance se gagne également par une approche éthique de toutes les actions de l'Ordre, une éthique qui oblige et améliore. **Une éthique qui tord le cou au sentiment, souvent exprimé, d'entre soi et de cooptation.** Nous créerons un directeur de l'Éthique et de la Conformité indépendant qui s'assurera du caractère toujours irréprochable de l'Ordre en publiant un rapport annuel. Nous remettrons régulièrement en concurrence les missions des avocats désignés par le Bâtonnier. Nous limiterons la durée des emplois de cabinet du Bâtonnier et de ses prestataires à celle de son mandat. Enfin nous instituerons une Commission électorale indépendante pour faciliter l'expression et la diffusion des opinions lors des scrutins.

**Nous voulons un Ordre démocratique et participatif dans lequel chacune et chacun est partie prenante.**

Nous organiserons une Assemblée générale annuelle de l'Ordre, hors élections, permettant à chaque confrère de s'exprimer.

Nous procéderons à des consultations référendaires sur des grandes questions intéressant la profession.

Nous œuvrerons à l'alignement de la durée du mandat du Bâtonnat sur celui du CNB (pour le mandat qui nous succèdera).

Nous inviterons des confrères tirés au sort aux séances du Conseil de l'Ordre et nous assurerons la publicité des séances dédiées aux questions budgétaires.

**Nous voulons un Ordre qui participe au rayonnement international du Barreau, pour lequel nous maintiendrons un engagement fort.** La promotion de Paris Place de Droit doit aller de pair avec un soutien aux cabinets qui s'exportent. Ces actions de développement économique se conjugueront avec la défense des droits humains, et l'indispensable soutien aux consœurs et confrères menacés, partout dans le monde.

Notre politique internationale, élaborée en étroite coopération avec le CNB, se doit d'être responsable, sur le plan politique, financier et environnemental.

Notre objectif est qu'à l'issue de ces deux années de mandat débutant en 2022, chacune et chacun d'entre nous se soient sentis portés, aidés, et fiers de son Barreau.

Nous nous battons pour les 32 000 membres du Barreau de Paris, comme nous nous sommes battus pour les retraites de tous il y a quelques mois, parce que c'est l'union de ses membres qui fait la force du Barreau de Paris.

Par vos votes, nous serons le Bâtonnat du combat et de la solidarité.

**Xavier AUTAIN et Clotilde LEPETIT**



# Julie COUTURIER et Vincent NIORÉ

## Julie COUTURIER

- Prestation de serment 1<sup>er</sup> mars 1995
- 81 rue de Monceau 75008 Paris
- jcouturier@jcd-avocats.com
- 49 ans
- DEA de Droit privé général à l'Université de Paris I
- Associée du cabinet JCD Avocats depuis 2017
- Associée du cabinet FTMS (2004-2017)
- Ancienne vice-présidente de l'UJA de Paris - Invitée permanente de l'UJA de Paris
- Membre d'honneur de la FNUJA
- Ancien membre du Conseil de l'Ordre – élue UJA (2009-2011) – Secrétaire du Conseil de l'Ordre (janv. 2011 – déc. 2011).
- Présidente d'honneur de l'association Droit & Procédure (2013-2015)
- Nombreuses formations dispensées en matière de procédures civiles d'exécution et de saisie immobilière (Campus du barreau de Paris, Colloques à la Cour de cassation, Membre du groupe de travail sur la réforme de la publicité foncière sous la direction du professeur Laurent Aynès).
- Nombreuses publications en matière de saisie immobilière.

## Vincent NIORÉ

- Prestation de serment 3 février 1983
- 43 rue de Courcelles 75008 Paris
- vincent.niore@niore-avocats.fr
- 63 ans
- Avocat exerçant à titre individuel depuis 2008
- Associé au sein du cabinet Bertrand Moreau, Bénédicte Bury, Louis Degos, Sylvie Rodas (2000-2007)
- Ancien Premier Secrétaire de la Conférence (1984-1985)
- Ancien président de la commission pénale de l'ACE (2007-2017)
- Ancien membre du Conseil de l'Ordre – élu ACE (2008-2010).
- Ancien membre du Conseil National des Barreaux (2012-2017).
- Ancien délégué du Bâtonnier de Paris aux contestations des perquisitions chez l'avocat (2008-août 2020).
- Ancien président de l'Institut de Droit pénal du Barreau de Paris (2014-août 2020)
- Ancien président de la Commission Ouverte du Barreau de Paris «Paris-Arménie» (2015-août 2020)
- Membre de l'Association des Avocats Pénalistes (ADAP)
- Auteur de nombreux articles et de l'ouvrage «Perquisitions chez l'avocat» (Ed. Lamy, 2014), co-auteur du «Guide pratique de la contestation des perquisitions» publié par le CNB (3<sup>e</sup> ed. 2020).
- Nombreuses formations au sein des Barreaux et des écoles d'avocats dans toute la France sur le thème des droits de la défense, de la protection du secret et de la contestation des perquisitions chez l'avocat.

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Animés par la volonté de protéger et de défendre les avocates et les avocats du barreau de Paris, complémentaires dans nos parcours, engagés de longue date au service de nos confrères, nous sommes candidats au bâtonnat et au vice-bâtonnat.

Les avocats ne doivent pas douter de leur avenir.

Certes, ils subissent actuellement une double peine en raison :

- D'une situation économique lourdement dégradée, quel que soit leur mode d'exercice et leur domaine d'activité, qu'ils soient civilistes, commercialistes, publicistes, fiscalistes, arbitragistes, pénalistes..., qu'ils exercent au conseil ou au contentieux, au sein de structures ou à titre individuel.
- De l'affaiblissement de leur place dans la cité, du manque de considération des pouvoirs publics, de la submersion par des réformes incessantes, délétères, attentatoires à leur indépendance, et de la dégradation de leurs relations avec l'institution judiciaire.

Face à ces urgences, nous nous présentons à vos suffrages pour :

- **Assurer la protection et la survie des avocates et avocats parisiens** fragilisés par une crise économique sans précédent et un avenir incertain.

Nous aiderons les avocats à identifier les marchés de croissance et les marchés de niche, favoriserons l'interprofessionnalité et le rapprochement des avocats et renforcerons les moyens humains et financiers du Barreau Entrepreneurial et du service économique et social de l'Ordre.

Nous repenserons l'omission financière afin de favoriser le rétablissement des avocats frappés par la crise.

- **Accompagner les jeunes avocates et les jeunes avocats porteurs d'espérance**, qu'ils soient collaborateurs ou installés, et les aider à affronter les multiples défis qu'ils rencontrent.

Nous promouvons l'effectivité du congé paternité pour davantage d'égalité et œuvrerons en faveur de l'obtention d'avantages fiscaux calqués sur ceux dont bénéficient les entreprises en matière de garde d'enfant.

Nous mettrons en place, tous les deux ans, des « chantiers de la collaboration » pour cibler les éventuelles difficultés de la relation de collaboration et envisager les remèdes à y apporter sous le contrôle de l'Ordre.

**SITE DE CAMPAGNE :**  
<http://forceauxdroits.paris>

Nous créerons un programme de « mentoring » afin d'instaurer une relation d'aide et de transmission intergénérationnelle au sein du Barreau.

- **Simplifier** l'activité quotidienne des avocates et des avocats parisiens quel que soit leur mode d'exercice et les soutenir dans les mutations inévitables de la profession notamment numériques.

Nous créerons un fonds d'investissement qui aura pour mission d'accompagner, sur avis de la commission financière, le développement de projets existants ou à venir des avocats parisiens.

- **Défendre** notre profession menacée dans son oralité et sa liberté de plaider alors que les avocates et les avocats sont les défenseurs des libertés individuelles et les garants indéfectibles de la démocratie.

- **Défendre** notre secret professionnel pour mieux protéger les justiciables et les avocats, garants des confidences reçues.

Nous procéderons à la création d'une « task force » pour la défense du secret professionnel en toutes matières et spécifiquement en matière de conseil.

- **Restaurer** la place de l'avocat au sein de l'institution judiciaire et reconstruire une relation de confiance et de respect mutuel avec les magistrats.

Nous appelons de nos vœux la création d'un poste d'ambassadeur permanent de la profession d'avocat auprès de la Chancellerie, notamment chargé des relations entre avocats, magistrats, greffiers et personnels de justice.

Nous institutionnaliserons la tenue annuelle des assises avocats / magistrats, inaugurées en novembre 2019 afin d'inscrire dans la durée le dialogue et l'échange.

Nous développerons des cycles de formation avocats / magistrats et les partenariats entre l'EFB et l'ENM afin d'installer, dès la formation initiale, un socle de valeurs communes dans le respect mutuel et la compréhension des spécificités de chacun.

- **Porter la spécificité**, la voix et la force du barreau de Paris en France et dans le monde.

- **Adapter, en fait, le statut du bâtonnier.**

Nous ferons du bâtonnier le premier confident de ses confrères et le protecteur de l'avocat en instaurant une permanence hebdomadaire tenue par le bâtonnier, qui les recevra individuellement et confidentiellement afin de recueillir leur parole et de les conseiller.

Nous confierons l'autorité de poursuite à une commission indépendante et œuvrerons pour que le plaignant ait une place active dans la procédure disciplinaire.

- **Incarnier** un Ordre protecteur, accessible, humain, combatif, efficace, moderne et utile aux avocates et aux avocats.

Nous nous attacherons à poursuivre et à amplifier jusqu'à la fin de nos mandats le mouvement de modernisation et d'ouverture de l'Ordre initié depuis plusieurs années, notamment par la certification d'un grand nombre de ses services et par la mise en place d'appels à candidatures pour le recrutement des avocats missionnés par l'Ordre.

Nous veillerons à la consolidation du service de lobbying du barreau de Paris pour peser avec efficacité sur les décisions législatives et réglementaires qui concernent les avocats.

Nous ferons une priorité de la lutte pour l'égalité, contre le harcèlement et contre toutes les formes de discrimination.

Nous réunirons tous les talents du Barreau de Paris au sein d'une commission prospective et innovation afin de préparer l'avenir et d'anticiper les nouvelles adaptations nécessaires de notre profession aux nouveaux paradigmes d'un monde qui change si vite.

Nous mobiliserons l'intégralité des moyens humains et financiers de l'Ordre dans le seul but d'aider les avocats à surmonter cette crise et de mettre le barreau de Paris en mouvement.

- **Rassembler** le barreau parisien, dans sa diversité, autour de valeurs communes de solidarité, d'égalité et de confraternité pour écrire un nouveau chapitre de sa belle et riche histoire.

**Force à la solidarité, force à l'initiative, force à la combativité !  
Force au présent comme à l'avenir !  
Force aux avocats !  
Force aux droits !**

Vos bien dévoués,  
**Julie COUTURIER et Vincent NIORÉ**

# Liste des candidats à l'élection au conseil de l'Ordre

Présentés dans l'ordre de la prestation de serment du plus ancien membre du binôme

Monsieur le bâtonnier Frédéric SICARD et Madame Solange DOUMIC	P.15
Monsieur Thierry GONTARD et Madame Charlotte BUTRUILLE-CARDEW	P.16
Monsieur Rémi-Pierre DRAI et Madame Sandra AMMAR	P.17
Madame Bérengère MOULIN et Monsieur Thierry TONNELIER	P.18
Monsieur Jacques DESGARDIN et Madame Nathalie LAURET	P.19
Madame Anne-Laure Hélène des YLOUSES et Monsieur Grégory SAINT MICHEL	P.20
Monsieur Thierry ABALLEA et Madame Charlotte HILDEBRAND	P.21
Monsieur Alexis WERL et Madame Delphine JAAFAR	P.22
Madame Marie-Hélène FABIANI et Monsieur Thomas CHARAT	P.23
Monsieur Thibaut de SAINT SERNIN et Madame Laetitia LENCIONE	P.24
Madame Elise ARFI et Monsieur Renaud SEMERDJIAN	P.25
Monsieur Valéry MONTOURCY et Madame Sophie GALLAS	P.26
Monsieur Georges SAUVEUR et Madame Sandy MOCKEL	P.27
Monsieur Emmanuel PELLERIN et Madame Margaux DURAND-POINCLOUX	P.28
Madame Elodie LEFEBVRE et Monsieur Guillaume MARTINE	P.29



## Bâtonnier Frédéric SICARD et Solange R. DOUMIC

### Frédéric SICARD

- Prestation de Serment le 9 janvier 1985
- Bâtonnier (2016-2017)
- Membre du Conseil de l'Ordre (2018-2020)
- Spécialiste de droit social
- Associé de Jasper Avocats  
41 avenue de Friedland  
75008 Paris  
01 53 43 15 55  
f.sicard@jasper-avocats.com

### Solange R. DOUMIC

- Prestation de serment le 17 janvier 1994
- Premier Secrétaire de la Conférence (1995)
- Membre de la Commission Permanente de l'UJA (1997-2000)
- Secrétaire Générale de l'Association des anciens Secrétaires
- Membre de l'Association des Avocats Pénalistes (ADAP)
- Associée de Doumic Avocats  
31 rue de La Boétie  
75008 Paris  
01 53 10 31 41  
cabinet@doumicavocats.com

L'Ordre doit nous défendre.

Nous sommes fiers d'être avocats et fiers d'appartenir à un des plus anciens barreaux de France.

Nos parcours ne sont pas les mêmes. Solange est ancienne secrétaire de la Conférence, Frédéric n'a pas passé le concours mais a eu l'honneur d'être votre Bâtonnier. Frédéric se consacre au droit social, Solange exerce notamment au pénal. Pour elle ce serait un premier mandat ordinal, pour Frédéric le dernier.

Complémentaires, nous partageons l'amour de notre métier, la conviction que l'humanité est la plus belle valeur de notre serment et que le respect de nos libertés est un des grands enjeux de la période actuelle.

Conscients des soucis quotidiens que nous vivons tous, soucieux de soutenir nos confrères et de les aider, nous voulons tous deux qu'à force de travail et d'actions, ils soient mieux épaulés.

Nous voulons que les droits de la défense, son indépendance, sa liberté et l'obligation du secret, deviennent des valeurs constitutionnelles reconnues.

Nous désirons qu'il soit mis fin à l'insécurité que nous ressentons trop souvent : dans nos conditions d'exercice, dans la gestion de nos structures, face à l'intrusion de l'administration ou aux violations de nos cabinets.

Balloté, parfois contesté ou ignoré, notre Ordre doit garder le cap et nous défendre. Il doit participer à l'élaboration des réformes judiciaires, et être pleinement impliqué dans les décisions législatives ou gouvernementales qui ont un impact sur notre exercice.

L'Ordre de Paris c'est, chaque année, plusieurs dizaines de milliers d'actions, visas, avis, médiations ou arrêtés, des décisions de toute nature, disciplinaires, déontologiques, administratives, sociales, les arbitrages des contestations d'honoraires et des difficultés entre confrères. Ce sont aussi les permanences, l'aide juridique, la gestion de la sinistralité, l'aide à la procédure, la formation, l'initiation au Droit et sa promotion, la prévention, le suivi des textes, enfin la défense de la défense, dont l'intervention aux audiences et l'assistance aux perquisitions qui ont trop souvent lieu dans nos cabinets.

Ces actions reposent essentiellement sur le travail bénévole de nos élus.

Elles sont la garantie de l'indépendance de notre profession et la protègent de l'incompréhension, de l'indifférence ou même simplement des lenteurs d'une administration débordée ou d'un Etat que l'existence de la défense peut incommoder.

Notre Ordre, nous le souhaitons toujours plus économe, plus solidaire et plus disponible, ardent à la défense du Droit et des libertés.

Ce serait un honneur de pouvoir vous servir ; c'est dans cet objectif que nous vous soumettons notre candidature.

**Frédéric SICARD et Solange R. DOUMIC**





## Thierry GONTARD et Charlotte BUTRUILLE-CARDEW

### Thierry GONTARD

- Date de prestation de serment 1988
- Thierry.gontard@simmons-simmons.com
- Simmons & Simmons LLP
- 58 ans, 3 enfants
- Conseil et contentieux en droit boursier
- Associé (2001), Managing Partner (2005-2017) et désormais Senior Partner de Simmons & Simmons
- Associé ASA Paris-Strasbourg (1995-1999) et Bignon Lebray (1999-2001)
- Chargé de mission à la COB devenue AMF (1992-1994)
- Gide (1987-1991)
- Chargé d'enseignement Paris X
- Universités de Paris XI, Kent (Canterbury) et HEC
- Membre de Paris Europlace & de la Chambre de Commerce Franco-Britannique
- Parrain de l'association MAHAVONJY, aide à la scolarisation d'enfants à Madagascar

### Charlotte Butruille-Cardeu

- Date de prestation de serment 2001
- cbc@cbbc-avocats.com
- CBBC A.a.r.p.i.
- 49 ans, 3 enfants
- Spécialiste en droits de la famille et du patrimoine
- REL *England & Wales*
- Accréditée en droit collaboratif & Négociation (Harvard)
- Co-responsable de la Commission MARD Famille
- Intervenant : EFB, EIMA, IFOMENE, CAMPUS
- Membre fondateur et ancienne présidente AFPDC
- Correspondant français *International Family Law Journal*
- Docteur en droit (Paris XII-LSE)
- LLM King's College, DPG Paris II
- Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques
- Engagée auprès de Sima SAMAR, sur l'aide aux avocates Afghanes

### RÉSOLUMENT AVOCATS, AU CŒUR DU CHANGEMENT, OUVERTS À L'INTERNATIONAL,

Nous souhaitons :

Apporter notre indépendance d'esprit, notre complémentarité professionnelle et détermination à être pleinement actifs au sein du Conseil de l'Ordre, sous l'impulsion de nos Bâtonnier et Vice-Bâtonnier, en équipe et au service de tous

Défendre la pluralité et la diversité des modes d'exercice et des domaines d'activité qui font la richesse de notre Barreau

Amplifier le rôle et la place de l'avocat dans la Cité en tant que négociateur et facilitateur, en complément de sa mission essentielle de défenseur

Doter l'avocat d'outils de négociation et de modes amiables de règlement des différends déontologiquement sécurisés, pour en faire un acteur indispensable, créateur de solutions mutuellement acceptables

Donner aux avocats qui sont au service de l'éthique et de la compliance le premier rang dans les choix de prestataires par les entreprises et élargir la gamme de nos métiers

Positionner l'avocat comme acteur incontournable auprès des autorités publiques pour accompagner les changements et relever les défis technologiques

Défendre les avocats français exerçant à l'étranger notamment dans le cadre du Brexit et amplifier la visibilité de Paris place internationale du droit et des libertés

Combattre avec force pour nos libertés face aux collectes généralisées de données personnelles

Restaurer la confiance nécessaire avec les magistrats tout en défendant la confidentialité essentielle à notre Mission

Soutenir le particularisme du « Barreau de famille » et fédérer le « Barreau d'affaires » dans sa diversité

Créer concrètement un cadre de travail attractif pour les avocats et efficace pour les structures

Préserver l'équilibre entre notre vie professionnelle et notre vie personnelle alors que les contraintes de notre profession sont de plus en plus exigeantes

**Thierry GONTARD et Charlotte BUTRUILLE-CARDEW**



## Rémi-Pierre DRAI et Sandra AMMAR

### Rémi-Pierre DRAI

- Cabinet installé à Paris, Marseille et Fort de France
- www.drai-avocats.fr
- rp.drai@drai-avocats.fr
- Prestation de Serment en 1990
- Assas, Sciences Po Paris (service public 1988), Sorbonne
- Collaborateur et/ou associé de Jean Veil, Dominique de la Garanderie, Christian Huglo et Corinne Lepage
- Crée son cabinet en 2008 avec Sylvie Beniluz Draï (15 avocats)
- Droit public, droit de la presse, droit pénal des affaires, droit immobilier et de l'urbanisme
- Membre de l'association des avocats pénalistes (ADAP)
- Membre de l'association française de droit de la santé
- Vice-président de l'association OJE (Organisation Juive Européenne)
- Membre de l'association RAJF
- Ancien Membre du Conseil de l'Ordre (2006-2008), du CNB (2009-2011), juge disciplinaire (2006-2016)
- Lauréat 2019 du prix égalité Hommes-Femmes du Barreau de Paris
- Marié - 2 enfants (23 ans et 24 ans)

### Sandra AMMAR

- 57 rue de Rivoli 75001 Paris
- sandra@ammar-avocat.fr
- Prestation de serment en 2010
- Assas
- Exercice Individuel
- Droit du travail, Droit de la sécurité sociale
- Référente Zen Prud'hommes
- Membre d'Avosial
- Membre de l'association OJE
- Membre de l'association RAJF
- Mariée
- 2 enfants (6 ans et 10 ans)

### SITE DE CAMPAGNE :

[www.drai-ammar.paris](http://www.drai-ammar.paris)  
[contact@drai-ammar.paris](mailto:contact@drai-ammar.paris)

### ÉCOUTER, SERVIR, DÉFENDRE

Chers confrères, chers amis,

Un binôme de plus ? Pour quoi faire ? Et pourquoi nous ? Quelle légitimité avons-nous pour prétendre représenter les avocats de Paris ?

Notre légitimité nous vient de la passion que nous avons pour ce métier même s'il est dur, dévorant et épuisant.

La crise est là et nous n'avons pas l'intention de nous replier sur nous-mêmes. Nous voulons aider le Bâtonnier dans son immense tâche.

Notre projet tient en ces 3 mots :

#### Écouter, servir et défendre... les avocats parisiens

Et si nous devions entrer dans le détail de nos vœux, ils seraient axés autour de 5 thèmes :

**Les jeunes avocats** : ils seront sûrement la variable d'ajustement en cette période de crise économique, l'Ordre doit les protéger.

**Les aînés** : on les oublie alors qu'ils auraient tant à nous apporter, pourquoi ne pas les faire participer au Conseil de l'Ordre comme « *amicus curiae* » et nous enrichir de leur expérience ?

**Les honoraires** : c'est le nerf de la guerre et beaucoup d'avocats sont mal à l'aise avec ce sujet. La taxation des honoraires est complexe et trop longue, les frais irrépétibles insuffisants, le dumping des honoraires dans les marchés publics inadmissible. Il faut évoluer et réglementer le partage des honoraires.

**Les juges** : les relations se tendent avec les avocats, les torts sont-ils partagés ? Il faut renouer les liens, la nomination de Nathalie Roret va dans le bon sens.

**Les discriminations** : elles n'ont jamais cessé, que ce soit en fonction du sexe, de l'origine, de la situation et bien d'autres encore... Il faut persister à y mettre un terme.

**Bref, nous sommes un binôme libre, représentatif et complémentaire.**

Soyez au rendez-vous des 24 et 26 novembre 2020, nous serons à la hauteur de vos votes.

En votant pour nous, nous porterons votre voix.

Confraternellement

**Sandra AMMAR et Rémi-Pierre DRAI**



## Bérengère MOULIN et Thierry TONNELLIER

### Bérengère MOULIN

- Cabinet LIBERLEX
- cabinet@liberlexavocats.com
- 53 ans
- DEA de Droit des Affaires et Droit Économique à l'Université de PARIS II
- Ancienne collaboratrice du Cabinet Lafarge Flécheux Revuz et de Maître Rachel Saada
- 28 ans d'exercice au Barreau de PARIS
- Fondatrice et gérante du cabinet LIBERLEX en collaboration avec 4 salariés

### Thierry TONNELLIER

- Cabinet UTOPIA
- thierry.tonnellier@Utopia-avocats.com
- 59 ans
- Avocat à Paris et à Londres
- Ancien membre du CNB
- Enseignant à l'Université Panthéon-Assas
- Diplômé de la Faculté de droit de PARIS et de STANFORD (USA)
- Officier de réserve de l'armée française

Nous sommes unis par le même serment et nos différences sont nos richesses.

Nous sommes Confrères et quand nos clients s'opposent, nous devenons médiateurs ou contradicteurs, mais jamais adversaires.

Nous sommes forts de notre indépendance, de la défense des libertés et de notre secret professionnel.

Nous sommes le symbole du refus de l'injustice sous toutes ses formes.

Nous sommes les gardiens de la vitalité de l'économie par nos conseils et les chevaliers de la justice devant les tribunaux.

Nous exerçons notre art dans une période difficile. L'Ordre doit nous protéger, nous accompagner, trouver et insuffler des solutions à nos difficultés d'exercice et rendre à notre confraternité une réalité véritablement heureuse.

**En un mot, toi et moi nous sommes « AVOCAT ».**

A l'Ordre nous soulèverons les barrières qui entravent notre exercice, nous serons les chasseurs des braconniers du droit, nous serons la voix des petits cabinets et des avocats en exercice individuel.

Vous souhaitez :

- Une crèche pour vos enfants
- Une taxation d'honoraires simplifiée et exécutoire de droit
- Le caractère exécutoire des actes sous signature d'avocat
- Une aide anonyme aux collaborateurs en cas de difficulté d'exercice
- Un paiement accéléré du versement des AJ
- Un accès au rôle des audiences via RPVA
- Une administration de l'Ordre diligente et au service des Confrères
- Une plateforme d'échange pour développer des dossiers à l'international avec les avocats du Barreau de Paris exerçant à l'étranger
- Une personne à l'Ordre pour négocier pour vous des délais et remises de pénalités avec l'URSSAF, la CNBF et l'administration fiscale
- Un accompagnement sur demande des jeunes confrères par un avocat honoraire volontaire
- Un conseil des sages de la profession réunissant les avocats honoraires statuant en amiable compositeur dans les litiges entre confrères
- Une modulation du montant de l'assurance responsabilité civile professionnelle en fonction du chiffre d'affaires réalisé.

Retrouver toutes nos propositions simples et pratiques pour une confraternité heureuse sur notre site de campagne [www.moulin-tonnellier.com](http://www.moulin-tonnellier.com)

**Nous entendons être responsables de nos promesses de campagne.**

Soyez nombreux à voter et faire voter le 24 et le 26 novembre 2020, nous ferons le reste !

Osons proclamer :

**« Du pain du vin, VOTEZ TONNELLIER - MOULIN »**

**Bérengère MOULIN et Thierry TONNELLIER**

SITE DE CAMPAGNE :

[www.moulin-tonnellier.com](http://www.moulin-tonnellier.com)



## Jacques DESGARDIN et Nathalie LAURET

### Jacques DESGARDIN

5 rue Abel  
75012 PARIS  
Jdesgardin-avocat@orange.fr

### CV

- Prestation de Serment 1994
- Ancien chargé de cours à l'Université Paris Val de Marne
- Domaines d'activité : Droit Immobilier (construction, assurances, baux)

### Nathalie LAURET

Selas Law & Innovation Avocats  
79 rue d'Amsterdam  
75008 PARIS  
n.lauret@l-innovation.com

### CV

- Prestation de serment 2000
- Ordre des Avocats: Présidente de sous-commission sur la directive commerce électronique (2004)
- Membre de la commission Droit du travail et NTIC (2003 - 2004)
- Conférence à Bucarest
- Ancienne chargée de cours
- Domaines d'activité : Droit de l'entreprise (Sociétés, Affaires, social)
- Droit patrimonial

**NOTRE ENGAGEMENT ET NOTRE CONVICTION POUR L'ORDRE ET NOUS LES AVOCATS C'EST : RE-LIER POUR RENFORCER. REJOIGNEZ-NOUS !**

Chers Confrères,

Nous faisons partie de ces avocats exerçant depuis de nombreuses années (26 et 20 ans) et dont le quotidien s'est finalement focalisé sur une activité professionnelle envahissante.

Comme pour beaucoup d'entre nous (plus de 75 % d'abstention !) l'Ordre nous semblait être une institution lointaine à laquelle nous n'avions pas ou plus le temps de nous intéresser.

Ce qui ne veut pas dire que nous ne nous ne sentions pas concernés par notre avenir à **Nous, les Avocats**, avec un constat parfois pessimiste :

- La suppression du stage a fait disparaître un moyen fort de transmission de l'expérience et des compétences.
- La virtualisation, progrès nécessaire et,
- La séparation de la Cour et du Tribunal en deux sites ont néanmoins réduit les occasions de rencontres.
- Nous ne nous croisons plus aux audiences de mise en état.
- La documentation en ligne nous a éloignés de la bibliothèque du Palais.
- Des lieux de convivialité entre nous ont disparu (Ah, la regrettée Buvette du Palais !...) et il en manque de nouveaux (notamment autour du Palais de la Porte de Clichy).

**Il nous faut impérativement ramener de l'humain dans nos échanges** (ce qui ne veut pas dire aller contre un progrès nécessaire) pour transmettre de l'expérience, en Déontologie, en Droit, en gestion, pour :

- Renforcer le lien, la confraternité et pourquoi pas,
- Améliorer la rentabilité des cabinets et créer de la valeur patrimoniale.

Finalement, la pandémie de COVID nous a fait redécouvrir l'importance de notre Ordre, à travers ses actions très concrètes et notamment, les mesures économiques pour le soutien des plus fragiles, la diffusion d'informations actualisées sur les juridictions et les ordonnances de mars 2020 ou l'organisation de Webinars. Et tant d'autres actions que beaucoup ne soupçonnent même pas.

Et c'est à cet Ordre auquel nous voulons consacrer du temps et surtout de l'énergie. Et nous n'en manquons pas !

Au sein du Conseil nous pourrions participer activement à toutes les initiatives visant à transmettre et à recréer du lien entre nous. Mais pour cela nous avons besoin de votre soutien et donc de vos votes les 24 et 26 novembre prochains.

**Nous voulons RE-LIER pour RENFORCER !**

**Aidez-nous à Nous aider, au sein de l'Ordre.**

Vos biens dévoués confrères,

**Jacques DESGARDIN et Nathalie LAURET**



## Anne-Laure-Hélène des YLOUSES et Grégory SAINT MICHEL

### ALH des YLOUSES

alh@auservicedelarobe.fr  
Associée - cabinet Fieldfisher

### CV

- Date de prestation de serment : 4/10/1995
- Mariée, trois enfants
- Avocate en droit de la concurrence
- Membre du conseil d'administration de l'Association des Avocats pratiquant le Droit de la Concurrence (APDC)
- Membre de l'AFEC
- Elue au CNB - Responsable du Centre de Recherche et d'Etude des Avocats (CREA)
- Expert du Conseil des Barreaux européens (CCBE)
- Chargée d'enseignement (Paris-Dauphine)

### Grégory SAINT MICHEL

gregory@auservicedelarobe.fr  
Cabinet actuel : Exercice individuel

### CV

- Date de prestation de serment : 15/12/2000
- Marié, un enfant
- Avocat en droit social et droit pénal
- Membre fondateur et chargé d'enseignement de la Clinique juridique (Paris 8)
- Chargé de cours à l'EFB

SITE DE CAMPAGNE :  
[auservicedelarobe.fr](http://auservicedelarobe.fr)

### NOUS SOUHAITONS ÊTRE AU SERVICE DE LA ROBE !

Mes chères Consœurs, Mes chers Confrères,

« *Vienne la pluie sonne l'heure, les jours s'en vont je demeure* ».

Comme la pluie sur notre profession, les difficultés ou défis que chacun se propose d'affronter dans sa profession de foi se représentent à chaque mandature.

L'on pourrait penser que l'Ordre est impuissant à la résolution des enjeux de notre profession, et beaucoup s'abstiennent de voter, résignés ou incrédules, pensant à la vacuité de cet acte pourtant essentiel à la vie du Barreau.

Nous n'aurons pas la prétention de tous vous convaincre mais voici **20 ans que nous évoluons dans des domaines du droit variés**, que nous constatons que les avancées sont possibles et que la représentation des intérêts de nos confrères recouvre de vastes sujets.

**C'est ce Barreau qui avance, que nous souhaitons faire évoluer, auquel nous croyons et pour lequel nous devons, en ces temps anxieux, rester résolument optimistes.**

C'est ainsi qu'**Anne-Laure-Hélène des Ylouses**, avocate en **droit de la concurrence et élue Femmes et Droit au CNB** a pu agir pour la parité et l'égalité, et réfléchir sur les défis des avocats au XXI<sup>ème</sup> siècle dont ceux des activités émergentes et du développement à l'international de la place de Paris.

Autant de missions dans lesquelles nous souhaitons nous investir **pour que tous nos confrères bénéficient d'un Barreau en phase avec son temps.**

**Grégory Saint Michel**, avocat en **droit social et droit pénal**, ancien secrétaire de la conférence, a parcouru les tribunaux de France et de Navarre, connu les difficultés que l'on peut rencontrer avec les magistrats mais aussi les attentes dans les salles des pas perdus, les « plaidoiries minutées », les honoraires non réglés, les conflits déontologiques entre confrères, les commissions d'office et la précarité du statut de certains collaborateurs.

**Nos parcours sont différents mais nos valeurs sont les mêmes**, notre serment en est bien sûr le fondement ainsi que la croyance qu'il n'y a pas deux mondes, celui des affaires et celui du palais. **Il n'y a qu'un seul Barreau, une seule confraternité, une seule défense, celle de notre profession. Nos parcours sont le gage de notre complémentarité.**

**Nous voulons être au service de tous, au service de la robe.**

Nous comptons sur votre vote les 24 et 26 novembre prochains.

Nous vous prions de nous croire,

Vos biens dévoués Confrères.

**Anne-Laure-Hélène des YLOUSES et Grégory SAINT MICHEL**



## Thierry ABALLEA et Charlotte HILDEBRAND

### Thierry ABALLEA

Ewen Law  
4, rue de Marignan  
75008 Paris  
taballea@EwenLaw.com

### CV

- Marié - 3 enfants
- Prestation de serment : 14 juin 2000
- Associé Ewen Law
- Co-Président de la Commission de droit des sociétés de l'ACE
- Président honoraire de l'AIJA
- Membre : Droit et Procédure, UIA, AIJA
- Ancien Directeur juridique, membre du comité de direction Belgacom France
- ACE - Co-Président commission de droit des sociétés, Président honoraire AIJA
- Membre : Droit et Procédure, UIA, AIJA
- Activités principales : Droit international, Droit des sociétés (fusions-acquisitions), Droit du sport
- Champion de France et Champion d'Europe de planche à voile

### Charlotte HILDEBRAND

SCP Huvelin & Associés  
19, rue d'Anjou  
75008 Paris  
c.hildebrand@scphuvelin.com

### CV

- Mariée - 2 enfants
- Prestation de serment : 4 janvier 2006
- Associée de la SCP Huvelin & Associés
- Avocat habituellement présent devant les Tribunaux de Commerce

### UN BINÔME INTERLOCUTEUR PRIVILÉGIÉ DES TRIBUNAUX DE COMMERCE, POUR VOUS DÉFENDRE ET ENTREPRENDRE AU QUOTIDIEN, INVESTI PAR L'ACE

Chers Confrères,

Nos expériences complémentaires nous conduisent aujourd'hui à souhaiter vous représenter.

**L'Avocat Plaidier.** A l'heure des audiences en visioconférence et des procédures sans plaidoirie, il est primordial de faire respecter la règle selon laquelle le procès est la chose des parties. **La qualité du lien que nous entretenons avec les juridictions est cruciale.** Depuis le début de la crise, en rapport direct avec les Tribunaux de Commerce de Paris et de la périphérie, nous nous efforçons de renforcer ce lien en informant quotidiennement les confrères via les réseaux sociaux. **Il s'agira de généraliser ces informations en temps réel en devenant un relai efficace entre vous, l'Ordre et les Tribunaux.**

La crise actuelle impose à chacun de repenser son organisation pour exister à l'heure du tout numérique, rester performant ou tout simplement mieux lui résister.

Nous sommes particulièrement sensibles **aux retours d'expérience sur les outils qui augmentent la qualité de nos prestations quelle que soit notre pratique** et aurons une approche comparative sur ces questions en échangeant avec les confrères de tous les pays.

**L'Avocat Entrepreneur.** A partir de très nombreux échanges, nous avons pris conscience que les solutions, les outils développés par les entreprises sont pour partie identifiables, adaptables et peuvent donc être mis en œuvre par les avocats.

Nous désirons pouvoir augmenter la qualité de nos services sur la base de cette réflexion qui certes nous éloigne un peu du droit, dont nous sommes tous experts, pour progresser dans d'autres matières salutaires à nos yeux. **C'est pourquoi nous sommes favorables à l'extension des activités des avocats.**

**En un mot, les valeurs entrepreneuriales et internationales que nous portons aux cotés de l'ACE sont incontestablement des atouts clefs dans cette période économiquement et humainement difficile.**

Nous souhaitons nous investir au sein du Conseil de l'Ordre afin d'y apporter notre énergie, notre expérience ainsi que notre motivation sans faille pour vous accompagner et vous défendre durant les trois prochaines années.

C'est bien le sens de notre candidature,

Bien confraternellement.

**Charlotte & Thierry**



## Alexis WERL et Delphine JAAFAR

### Alexis WERL

Associé Cabinet McDermott Will & Emery, en charge du département contentieux et droit pénal des affaires  
23 rue de l'Université - 75007 Paris  
Tel : 01 81 69 15 00  
Awerl@mwe.com - www.mwe.com

### CV

- Prestation de serment : 2002
- 44 ans
- Sciences Po Paris-1997/ Essec-1999 / Columbia University-2003
- Avocat au barreau de New-York
- Secrétaire de la Conférence-2007
- Maître de Conférence IEP Paris
- Intervenant Master 2 Droit des affaires internationales Université Paris Saclay
- Membre International Bar Association

### Delphine JAAFAR

Associé, Cabinet Vatier, en charge de l'équipe Santé  
41 avenue de Friedland  
75008 Paris - Tel : 01 53 43 15 34  
d.jaafar@vatier.com  
www.vatier.com

### CV

- Prestation de serment : 2004
- 42 ans
- Institut de Droit Public des Affaires
- Secrétaire de la Conférence-2006
- Auditeur CHEDE
- Déléguée exécutive de la Conférence Internationale des Barreaux (CIB)
- Membre du Comité de Direction de l'Union Internationale des Avocats (UIA)
- Chargé d'enseignement Faculté Droit Paris II Assas / Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)
- Expert Pôle Paix & Démocratie de l'OIF
- Membre Association Française du Droit de la Santé

### ENGAGÉS POUR UN BARREAU DE PARIS PLACE DE DROIT ET PORTE-PAROLE DES LIBERTÉS

Prêter serment.

Devenir avocats.

Faire ses premiers choix : aller aux Etats-Unis, pour Alexis, étudier à Columbia, exercer en droit des affaires puis en contentieux ; étudier à l'Institut de droit public des affaires, pour Delphine, et consacrer son exercice professionnel au monde de la santé.

**Faire des rencontres**, grâce à la Conférence. Plaider. Mesurer la nécessaire reconstruction d'un **lien entre toutes les professions du droit**.

**S'engager**, sur des sujets internationaux, de la Conférence Internationale des Barreaux (CIB) et de l'Union Internationale des Avocats (UIA) pour Delphine, de l'International Bar Association (IBA) pour Alexis.

**S'investir dans la formation**, et dans le dialogue entre les avocats et les autres acteurs de l'économie et de la société.

Croire profondément à l'**indépendance** de notre profession et à son **autorégulation**.

Vouloir placer l'avocat au milieu de la cité, **acteur** à part entière de l'exercice de la justice et de l'économie, ici à Paris et ailleurs dans le monde.

Être convaincus que notre Ordre doit **accompagner** l'ensemble des confrères, dans un environnement économique et social en mutation, qui peut sembler inquiétant, mais nous paraît rempli de promesses et d'opportunités.

Nourrir ce sentiment d'**appartenance à une même communauté**, malgré les différences, celles de nos domaines d'intervention, de nos conditions d'exercices ou encore de nos engagements associatifs.

Souhaiter que l'Ordre puisse être à la fois le reflet de la **diversité** du Barreau de Paris, et le ciment de son **unité**, afin de pouvoir porter **une parole forte et entendue** lorsque cela est nécessaire.

Vouloir être là pour les autres, dans le cadre de nos **actions solidaires**, à Paris et dans le Monde, et avec les autres, dans le cadre de nos actions au service de **la force et de l'attractivité de notre Barreau**, à Paris et dans le Monde.

Devoir, avec la crise sanitaire actuelle, transformer nos manières d'échanger.

Y voir une opportunité pour **réinventer notre démocratie ordinale**, notre communauté professionnelle, et trouver collectivement les outils pour entretenir tout au long de la carrière le lien entre l'ensemble des nos confrères et notre Ordre.

Être là présents **avec vous** et **pour vous** tout simplement.

**Alexis WERL et DELPHINE JAAFAR**

### SITE DE CAMPAGNE :

[delphine-alexis@jaafar-werl.paris](mailto:delphine-alexis@jaafar-werl.paris)  
[www.jaafar-werl.paris](http://www.jaafar-werl.paris)



## Marie-Hélène FABIANI et Thomas CHARAT

### Marie-Hélène FABIANI

Avocate au Barreau de Paris  
121, avenue de Villiers  
75017 Paris  
Tél : 01.53.93.93.00  
Fax : 01.45.63.20.06  
mh.fabiani@lpavocats.com  
www.lpavocats.com  
www.uja.fr

### CV

- Prestation de serment : 16/01/2003
- MCNB (2018-2020)
- Invitée permanente de l'UJA de Paris
- Pacsée, 2 enfants (8 et 11 ans)
- Vice-Présidente de l'Association des Corses du Palais
- Membre de l'association Elles et Droit

### Thomas CHARAT

Avocat au Barreau de Paris  
11 bis rue Scribe  
75009 Paris  
Tél : 01.42.86.15.52  
Fax : 01.73.76.90.82  
thomas.charat@rccl.fr  
www.rccl.fr - www.uja.fr

### CV

- Prestation de serment : 02/02/2006
- MCNB (2018-2020)
- Président d'honneur de l'UJA de Paris
- IDPA (2005)
- Marié, 1 enfant (6 ans et demi)
- Membre de : Droit & Procédure, l'Association des Avocats Lobbyistes, Safir (Société des Avocats Franco-Iraniens)

### BIENVEILLANCE, ENGAGEMENT ET AUDACE

Qu'est-ce qu'un élu UJA ?

#### - Un élu bienveillant

Les attaques diverses contre la profession, en France comme à l'international, les mutations économiques et sociétales, l'actuelle crise sanitaire sont autant de bouleversements qui, à juste titre, inquiètent les confrères, voire les fragilisent.

Plus que jamais, nous avons besoin de bienveillance et de confraternité de la part de nos élus au conseil de l'Ordre, qui doivent assurer un lien quotidien avec les confrères.

Pour nous permettre d'exercer notre activité dans les meilleures conditions, il nous faut des élus à l'écoute qui font le relais avec les juridictions et les pouvoirs publics.

#### - Un élu engagé

Depuis 1922, l'UJA promeut la solidarité et fait bouger les lignes, avec des élus engagés qui travaillent quotidiennement pour les confrères, qu'ils soient collaborateurs, installés ou associés. Ils osent affronter les débats internes à la profession, innover et défendent les avocats lorsqu'ils sont attaqués, notamment sur le secret professionnel.

Au Conseil National des Barreaux, Marie-Hélène FABIANI a siégé à la commission numérique pour élaborer le nouveau RPVA V2, elle a piloté la journée du droit dans les collèges, et travaille à l'installation de la Juridiction Unifiée des Brevets (JUB) à Paris.

Au Conseil National des Barreaux, Thomas CHARAT a, notamment, présidé la commission Droit et Entreprise avec pour objectif de développer le « réflexe avocat » dans l'écosystème entrepreneurial afin de défendre l'Avocat comme interlocuteur incontournable et naturel des entreprises et ainsi permettre aux confrères de conquérir des marchés.

#### - Un élu audacieux

Résolument optimistes et combatifs, nous croyons en l'intelligence collective de notre barreau pour ne pas subir les évolutions mais les anticiper en étant force de propositions, sur des sujets liés tant à notre organisation interne (collaboration, entrepreneuriat, égalité, numérique), qu'au rayonnement de notre barreau.

Dans une société où le droit est omniprésent, il faut faire preuve d'imagination pour mettre l'avocat partout.

Dans un monde globalisé, avec des « hubs » juridiques, nous avons plus que jamais besoin d'élus qui contribuent à la juste place du barreau de Paris et des confrères qui le composent.

Si vous nous faites l'honneur de nous élire, nous mettrons, au cours des trois prochaines années, notre capacité de travail, notre détermination et notre audace à votre service.

### AVEC L'UJA, POUR UN ORDRE BIENVEILLANT, ENGAGÉ ET AUDACIEUX.

**Marie-Hélène FABIANI & Thomas CHARAT**  
**# MavoixUJA**

**Retrouvez-nous sur**  
<http://www.uja.fr/>



## Thibaut de SAINT SERNIN et Laetitia LENCIONE

### Thibaut de SAINT SERNIN

- 45 ans, marié, 3 enfants
- Associé Gérant SCP Saint Sernin (droit du travail, côté salariés)
- Prestation de serment en 2003
- Master 1 Droit des Affaires, Paris V, 2000, Essec, 1998
- Membre du Golf Club du Palais (Index 4.4)
- Enseignant à l'Essec et Secrétaire Général de la Fondation Essec

### Laetitia LENCIONE

- 37 ans, deux enfants
- Associée Cabinet Avi Bitton (dominante droit du travail côté salariés)
- Prestation de serment en 2011
- Master 2 Droit des Affaires - Contentieux des Affaires 2009
- Trésorière du MAC
- Intervenante à l'IEJ de Paris V

**VOTEZ POUR LA PROTECTION DES AVOCATS COLLABORATEURS, VOTEZ POUR LA VIGILANCE FACE AUX DÉCISIONS ORDINALES, VOTEZ POUR LES CANDIDATS DU MAC.**

Chers Confrères,

Nous sommes les candidats du **MAC** (Manifeste des Avocats Collaborateurs).

Notre syndicat a pour objet la défense des intérêts des avocats collaborateurs, des avocats en installation, ainsi que de tous les avocats face à leur Ordre (finances, déontologie et discipline).

**Pour les avocats collaborateurs : l'assurance perte de collaboration sur le point d'aboutir ?**

L'effectif des avocats collaborateurs du Barreau de Paris approche maintenant les 12 000 sur les quelques 30 000 qui le composent, dont près de la moitié dans les grands cabinets d'affaires.

Leur statut est d'autant plus précaire que le droit de développer une clientèle personnelle reste souvent théorique.

La mise en place d'une véritable assurance perte de collaboration constitue l'un des combats historiques du MAC.

A force d'opiniâtreté et d'interpellation des différents acteurs (Avi Bitton, notre Fondateur, rappelait à notre Bâtonnier Cousi son engagement de campagne sur BFM TV le 30 mai dernier), le Rapport de la Mission Perben relative à l'avenir de la profession d'avocat remis le 27 août 2020 recommande d'inscrire dans le décret de 1991 une disposition rendant obligatoire la souscription par les barreaux d'une assurance perte de collaboration (p. 22).

Dans la dernière ligne droite, il faut que le MAC soit représenté au Conseil de l'Ordre pour maintenir la pression et enfin aboutir.

**Pour l'ensemble des avocats du Barreau de Paris : vigilance face à certaines décisions ordinales**

Le MAC s'est forgé une solide réputation d'opposition aux décisions ordinales inappropriées ou même iniques, au premier rang desquelles l'affaire de l'approbation des comptes 2012 de l'Ordre, définitivement invalidée par la justice (jusqu'à devant la Cour de Cassation) pour défaut de transparence sur les 5 millions d'euros versés à des confrères dont l'identité des bénéficiaires et la nature des missions étaient abusivement tenues secrètes au prétexte de confidentialité.

Nous venons d'exercer un recours contre la résolution prise, en plein été, de modifier l'article P.41.10 et créer l'article P.70 du RIBP, qui restreignent abusivement le choix de son avocat face à l'Ordre lui-même : le recours aux Bâtonniers, Vice-Bâtonniers, MCO, leurs associés et collaborateurs, est proscrit, pendant l'exercice de leur mandat et les deux années suivantes.

D'autres sont à venir, et vous pouvez compter sur les candidats du MAC pour continuer à porter une voix libre, indépendante et déterminée.

**Thibaut de SAINT SERNIN et Laetitia LENCIONE**  
Retrouvez-nous sur [www.notremanifeste.com](http://www.notremanifeste.com)



## Elise ARFI et Renaud SEMERDJIAN

### Elise ARFI

06 13 60 02 21  
@EliseArfi  
[www.elisearfi.com](http://www.elisearfi.com)

### CV

- 43 ans - 2 enfants
- Docteur en droit privé (Paris II - Assas)
- Prestation de serment : 2005
- Solicitor UK & Wales
- Secrétaire de la Conférence : 2011
- Exercice individuel en contentieux et droit pénal depuis 2016

### Renaud SEMERDJIAN

06 87 72 44 45  
@SemerdjianR  
[www.stasassociates.com](http://www.stasassociates.com)

### CV

- 49 ans - 2 enfants
- Exécutive MBA de HEC
- LLM en Systèmes Juridiques Comparés
- Prestation de serment : 2006
- Associé AARPI Spziner -Toby-Ayela-Semerdjian depuis 2013

**SITE DE CAMPAGNE :**  
[@ArfiSemerdjian](https://twitter.com/ArfiSemerdjian)  
<https://semerdjian-arfi.paris>

**Partageons nos idées, défendons nos convictions avec la même énergie que celle que nous consacrerons pendant 3 ans à votre service**

Plus de 30 000 Avocats : Moins d'un 1/3 votent.

Quelles que soient nos modalités d'exercice, **quelque chose de puissant nous unit, un attachement intransigeant à la liberté.**

**Notre Ordre devrait être le parfait symbole de cette liberté**, à l'image d'une démocratie athénienne: un Ordre élu massivement par ses pairs, un Ordre qui ne laisse aucun de ses membres de côté et qui se mobilise pour son avenir dans l'unité et la solidarité d'un destin commun.

Nous sommes tous avocats au même titre, sans grade ni hiérarchie. C'est parce que cette profession nous grandit à travers l'assistance à l'autre, parce qu'elle nous fait aimer nos diversités que nous nous engageons pour la défendre et préserver son caractère indispensable à notre société.

**Pour préserver notre liberté, lui donner corps, nous devons mieux former, protéger plus, renforcer nos liens.**

### FORMER

Notre métier s'apprend à l'expérience du quotidien.

En réduisant les cours théoriques à l'EFB, la place du PPI et du Stage final pourrait être augmentée. La création d'un fond pourrait faciliter la mise en œuvre **des stages en juridiction**, en adéquation avec le profil et les aspirations de chacun.

Tant à l'EFB, que dans le cadre de la formation continue, le renforcement des enseignements en matière comptable, organisationnelle et fiscale pourrait aider les avocats à maîtriser, tout au long de leurs carrières, les **règles de gestion d'une profession libérale.**

### PROTÉGER

Pour les entrants dans la profession, nous souhaiterions étendre la **couverture perte de collaboration.**

Notre Ordre doit veiller à l'intransigeance de la protection du **secret professionnel**, au maintien des audiences de plaidoiries et à la **collégialité**, garanties essentielles à l'exercice des **droits du justiciable.**

Notre système de **retraite** doit être préservé avec la plus grande des fermetés face aux risques de nouvelles réformes.

Nous soutiendrons les initiatives permettant de modifier la réglementation afin que nos **frais de justice** soient pris en compte conformément à la réalité de nos prestations, et que l'exécution provisoire des **taxations d'honoraires** soit de droit.

### FÉDÉRER

La **communication** de notre Ordre pourrait être améliorée par la publication d'un bulletin hebdomadaire unique, regroupant l'ensemble des informations utiles à la vie de notre barreau.

Nous veillerons à l'**accessibilité** et à la proximité des membres du conseil de l'Ordre grâce aux permanences.

Nous dialoguerons avec tous les acteurs de la justice et du droit, pour valoriser le rôle de notre profession, privilégier une **compréhension réciproque.**

**Votez et faites voter !**

**Elise ARFI et Renaud SEMERDJIAN**



## Valery MONTOURCY et Sophie GALLAS

### Valery MONTOURCY

2 square de l'avenue du Bois  
75116 Paris  
secretariat@montourcy-avocats.fr  
Cabinet MONTOURCY AVOCATS

### CV

- Prestation de serment : 18 janvier 2006
- Diplômes : DESS Droit notarial (Paris II) - Institut de criminologie (Paris II)
- Collaborateur de Luc Brossollet et Olivier d'Antin
- Crée son cabinet le 1<sup>er</sup> janvier 2008
- Référent Tutelles de l'Antenne des majeurs vulnérables du Barreau de Paris, co-auteur de la Charte Ethique
- Chroniqueur régulier en droit des majeurs vulnérables (AJ Famille, Gazette du Palais)
- Blog : <https://www.legavox.fr/blog/maitre-valery-montourcy/>
- Membre du Comité scientifique du D.U. de Protection des Majeurs (Paris II)

### Sophie GALLAS

13-15 rue de Berri  
75008 PARIS  
sophie.gallas@matice-avocats.com  
Cabinet MATICE AVOCATS

### CV

- Prestation de serment : 07 juillet 2010
- Diplômes : DESS Droit des Affaires et de la Fiscalité - Certificat de Droit Européen (Bordeaux IV)
- Crée son cabinet le 1<sup>er</sup> janvier 2016
- Se consacre aux Fusions & Acquisitions, Droit des Sociétés, au Capital Investissement & Private Equity
- Formera à compter de mars 2021 les étudiants en droit de 5<sup>ème</sup> année de la Faculté libre de Droit et d'Economie-Gestion (FACO Paris)

### ALLIER BIENVEILLANCE ET INDÉPENDANCE AU QUOTIDIEN !

#### À nos Chers Confrères,

En cette période particulière, nos actions au sein du Conseil doivent faire sens, c'est cela le moteur de notre engagement, mûri après avoir été tous deux collaborateurs, à notre compte, puis fondateurs de cabinets à taille humaine. La **bienveillance** doit primer, et se vivre au quotidien : sans elle, notre être professionnel s'appauvrit, et notre capacité collective de résilience et de résistance s'amointrit. En ce sens, le combat contre le projet de réforme des retraites, qui annihilerait l'**indépendance** de l'avocat en l'asphyxiant, sera une priorité.

Nous nous engageons à mettre en avant l'esprit de solidarité et à développer encore les mécanismes d'entraide, formels et informels avec les innovations suivantes :

#### 1. Créer un point crèche « les Mini Toques »

Renforcer notre confraternité et les liens avec les magistrats et les personnels judiciaires, c'est aussi vous faciliter le travail, donc la vie : nous souhaitons que s'ouvre un point crèche à la Maison des Avocats, accessible à celles et ceux qui en ont besoin ponctuellement.

#### 2. Protéger notre futur professionnel

Attachés à anticiper les accidents de la vie, nous souhaitons la création d'un mandat de protection future professionnel et en cas de décès d'un testament professionnel enregistrés à l'Ordre, aux termes desquels chaque Confrère aura recommandé un ou plusieurs avocats de confiance à l'attention de ses clients afin qu'ils sachent vers quel(s) avocat(s) se tourner en toute sérénité.

#### 3. Favoriser la croissance de nos cabinets

Il est temps de réfléchir à une cotisation forfaitaire fusionnée, assise sur le chiffre d'affaires hors taxes mensuel ou trimestriel (comme la TVA), libératoire et définitive, qui mettra fin au système délétère des régulations, source d'incertitudes, en favorisant la croissance de chaque cabinet comme la santé de tous.

Nous recevrons chacun d'entre vous qui le souhaitera à nos cabinets respectifs, avec les gestes barrières d'usage, pour se rencontrer et échanger.

**Sophie GALLAS**  
06 10 82 64 17

**Valery MONTOURCY**  
06 13 53 00 92



## Georges SAUVEUR et Sandy MOCKEL

### Georges SAUVEUR

7 avenue Gourgaud  
75017 Paris  
gfs@sauveur-avocat.fr

### CV

- Prestation de serment : 2006
- Ancien Secrétaire de la Conférence (2011)
- Responsable de l'enseignement d'expression orale à l'EFB et à l'EDASOP
- Co-président de la Commission rhétorique, techniques de plaidoirie et de négociation de l'ACE
- Ancien président de 2010 à 2017 de AAA, Compagnie de théâtre du Barreau, membre depuis 2008
- Ancien de la LIBAP et du RCP
- Intervenant InitiaDroit

### Sandy MOCKEL

34 avenue des Champs Elysées  
75008 Paris  
mockel@avocat-acaffi.com

### CV

- Prestation de serment : 2006
- Vice-Présidente de l'ACE-JA-Paris
- Formatrice « clé avocat » pour l'Ordre des Avocats
- Membre actif du Barreau Solidarité depuis 2012
- Ambassadrice du numérique auprès du CNB
- Associée unique de la SELEURL ACAFFI
- Trésorière du Skilex
- Membre de la Ligue d'Improvisation du Barreau de Paris (LIBAP) de 2010 à 2014

#### SITE DE CAMPAGNE :

[mockel-sauveur.paris](http://mockel-sauveur.paris)

### SOYEZ OFFENSIFS, NOUS SERONS LÀ POUR VOUS DÉFENDRE ! CANDIDATS INVESTIS PAR L'ACE, ENTREPRENEURS ATTACHÉS AU CARACTÈRE LIBÉRAL DE NOTRE PROFESSION.

Chères Consœurs, Chers Confrères,

#### Savez-vous ce que nous souhaitons, en cette période si particulière ?

#### QUE NOUS SOYONS OFFENSIFS.

Nos règles déontologiques sont destinées à protéger nos clients et non à les laisser entre les mains d'autres professions ne disposant, ni de nos compétences, ni de nos garanties.

#### QUE NOUS SOYONS DES ENTREPRENEURS.

Vous avez des idées, nous le savons. Vous devez pouvoir les mettre en application, dans le juste respect de nos principes essentiels. Les freins d'une autre nature ne doivent pas vous brider. Chaque Avocat exerçant en libéral, associé, seul ou collaborateur, doit avoir cette opportunité.

#### QUE NOUS SOYONS LIBRES.

« Il y a autant de manières d'exercer que d'Avocats ». Prouvons-le ! Pluralité d'exercices, mobilité professionnelle, nouveaux métiers de l'Avocat... Occupons tous les espaces de la vie économique. Notre profession connaît des changements profonds. Deux possibilités s'offrent à nous :

- résister quelques mois, prostrés, la loi de 1971 dans une main, le décret de 1991 dans l'autre et persuadés que nous sommes une citadelle assiégée mais imprenable,
- nous adapter, conquérir des marchés, occuper tous les espaces du droit, moderniser nos règles, et devenir incontournables, non par l'effet d'un monopole mais parce que nous aurons convaincu que les meilleurs défenseurs, les meilleurs négociateurs, les meilleurs rédacteurs sont les Avocats.

#### ENFIN, QUE NOUS SOYONS FOUS.

Osez voter !

Pour nous de préférence.

Votez pour nous car nous si nous sommes élus, nous nous comporterons avec vous, pendant le mandat, avec les mêmes convictions que durant notre campagne et la même volonté de vous servir.

Mais concrètement, que souhaiterions-nous faire au Conseil ?

Quelques exemples :

- Sandy souhaiterait poursuivre l'action qu'elle a entreprise depuis 10 ans en facilitant l'accès au numérique, l'accès aux juridictions et aux services dont vous avez besoin par le numérique,
- Georges souhaiterait poursuivre ses actions de défense du secret professionnel et représenter le bâtonnier lors des perquisitions dans les Cabinets et au domicile des Avocats.

Vos bien dévoués Confrères

**Sandy MOCKEL et Georges SAUVEUR**



## Emmanuel PELLERIN et Margaux DURAND-POINCLOUX

### Emmanuel PELLERIN

pellerin@vadis-avocats.com  
Cabinet VADIS  
Avocats associés

### CV

- Prestation de Serment : 8 mars 2006
- Docteur en droit médical - Université Paris X
- Master 2 juriste européen - Université Paris X
- Membre de l'Association Française des Docteurs en Droit

### M. DURAND-POINCLOUX

mp@abpa-avocats.com  
Cabinet ABPA - Apelbaum  
Bendavid Poincloux associés

### CV

- Prestation de Serment : 15 octobre 2015
- Master 2 droit pénal financier - Université de Cergy ESSEC
- Ancienne secrétaire de la Conférence
- Secrétaire générale du Club des femmes pénalistes
- Membre de l'Association Des Avocats Pénalistes
- Membre du groupe de travail du CNB « entreprises et droits de l'homme »
- Intervenante à l'EFB

### “L'ORDRE C'EST AUSSI POUR VOUS !”

#### Chères Consœurs, Chers confrères,

C'est la rencontre avec l'autre qui nous éclaire sur notre identité et nous grandit.

D'origines sociales et géographiques radicalement différentes, rien ne nous destinait à nous unir. Nous étions, pour l'une, collaboratrice il y a encore 10 mois, et pour l'autre, installé depuis 12 ans après une carrière de juriste.

A respectivement 31 et 50 ans, cet engagement au côté de tous nos confrères, sans distinction de statut ou de revenus, est pourtant une évidence.

En raison de nos combats personnels, pour lui contre les accidents de vie, pour elle contre les discriminations, et de nos valeurs : l'engagement, la fidélité et le dévouement.

Car les difficultés d'exercices ne sont-elles pas le commun de notre profession ?

La maternité peut devenir une épreuve, la perte de clientèle et la faillite financière sont au cœur de nos angoisses.

Nous pensons que l'Ordre est l'allié indispensable pour se relever et retrouver sa vocation, et que l'existant peut être amélioré afin de gommer les profondes inégalités qui émaillent notre Barreau.

C'est pourquoi nous souhaitons mettre à votre service nos expériences mutuelles.

Titulaire d'un doctorat en droit médical, Emmanuel intervient en droit de la santé et dommage corporel, ainsi que dans les dossiers complexes en droit des contrats. Passionné par la chose publique et proche du monde parlementaire, il a favorisé les liens entre notre barreau et la puissance publique, notamment en intégrant la Commission Affaires publiques.

Ancienne secrétaire de la Conférence et Secrétaire générale du Club des femmes pénalistes, Margaux est engagée pour la défense et la lutte contre les discriminations. Son activité de pénaliste pourra être mise au service de nos confrères voyant, notamment, se multiplier depuis quelques années les perquisitions de leurs cabinets.

A l'heure du rapport Perben, de la réforme de nos retraites, des attaques portées à notre secret, de la détérioration de nos relations avec les magistrats, nous sommes convaincus que la défense de nos intérêts collectifs doit être une priorité.

Enfin, nous croyons dans les perspectives de notre Barreau, jeune et dynamique. L'Ordre a la capacité de l'accompagner dans la conquête de nouveaux marchés, à une heure où une majorité des besoins en droit ne rencontrent pas encore leur offre.

Voter pour nous, c'est l'assurance que vos voix, peu importe leur timbre, seront portées au sein des instances de notre profession, car après tout, l'ordre c'est aussi pour vous !

**Emmanuel PELLERIN et Margaux DURAND-POINCLOUX**



## Élodie LEFEBVRE et Guillaume MARTINE

### Élodie LEFEBVRE

Réseau LB avocats  
elodielefebvre.avocat@yahoo.fr

### CV

- Prestation de serment : 17 novembre 2010
- Installée en 2015 après une collaboration dans un cabinet individuel en droit de la famille

### Guillaume MARTINE

Cabinet Binsard Martine Associés  
gm@binsard-martine.com

### CV

- Prestation de serment : 3 décembre 2015
- Installé en 2020 après avoir collaboré au sein de Lombard Baratelli & Associés puis de Vigo

### ÉLODIE LEFEBVRE ET GUILLAUME MARTINE, UNE CANDIDATE ET UN CANDIDAT ENGAGÉS ET COMBATIFS

Chères Consœurs, Chers Confrères,

L'année 2020 aura été celle de la mobilisation historique de notre profession contre la réforme des retraites mais aussi celle d'une pandémie qui la met en péril sur le plan économique.

Dans la prochaine période, sur ces deux plans comme sur bien d'autres, notre profession sera appelée à se mobiliser à nouveau, à renforcer sa solidarité - sous l'impulsion du Conseil de l'ordre.

Les élections des 24 et 26 novembre prochains présentent donc un enjeu important.

Ces dernières années ont été l'occasion pour nous, à travers notre engagement au sein du **Syndicat des Avocats de France (SAF)**, de mener des réflexions et actions s'agissant des grands sujets qui concernent notre profession.

Après avoir été pleinement actrice et acteur des travaux menés au sein du Conseil de l'Ordre par la présence de nos élu-e-s, nous désirons continuer à être une force d'impulsion.

C'est le sens de notre candidature à ces élections, dans le cadre de laquelle nous voulons porter des sujets qui nous tiennent à cœur :

- **Réforme des retraites** : le gouvernement n'ayant pas abandonné l'idée de détruire notre système de retraite, l'Ordre doit rester intransigeant sur le sujet.
- **Collaboration libérale** : profondément attaché-e-s au caractère libéral de la collaboration, nous nous battons pour protéger les droits des collaboratrices et des collaborateurs, faute de quoi ce statut est voué à disparaître (assurance perte de collaboration généralisée, motivation de la rupture, meilleur contrôle par l'Ordre...).
- **Exercice au sein des juridictions** : l'Ordre doit refuser l'éloignement avocat-e-s/ magistrat-e-s/greffier-e-s néfaste pour les avocat-e-s et les justiciables (circulation entravée dans le tribunal, remise en cause de l'oralité...).
- **Permanences et AJ** : l'enthousiasmante expérience des « défenses massives » de cet hiver a également mis en lumière les conditions très difficiles dans lesquelles ces permanences fonctionnent au quotidien. Nous voulons les améliorer pour une meilleure défense des justiciables. Par ailleurs, l'avance sur le paiement des AJ doit être pérennisée.
- **Égalité, parentalité** : nous défendrons la suppression du reste à charge en cas de parentalité et la création de solutions de garde d'enfants financièrement accessibles.

Au-delà de ces grandes thématiques, nous voulons mettre au service de tou-te-s l'énergie et les mêmes convictions qui nous animent au quotidien, que ce soit dans notre exercice professionnel ou notre engagement syndical.

Vous pourrez compter sur nous pour être vos meilleur-e-s relais au sein du Conseil de l'Ordre, tout comme vous pouvez compter sur le SAF au quotidien. Quant à nous, nous comptons sur votre vote.

**Élodie LEFEBVRE et Guillaume MARTINE**

#### SITE DE CAMPAGNE :

<http://www.lefebvre martine2020.fr>  
Twitter : @MCO\_SAF  
Facebook : @SAFdeParis

# Liste des candidats à l'élection partielle

En remplacement de Monsieur Yannick SALA

Monsieur Gabriel BENESTY	P.31
Monsieur Emmanuel ESCARD de ROMANOVSKY	P.32
Monsieur Matthieu HY	P.33
Monsieur Gabriel di CHIARA	P.34

## DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ÉLECTION PARTIELLE EN REMPLACEMENT DE MONSIEUR YANNICK SALA LE CONSEIL DE L'ORDRE A DÉCIDÉ :

### ARTICLE 1<sup>er</sup> :

Il sera procédé au remplacement de Monsieur Yannick SALA, membre du Conseil de l'Ordre, omis du tableau à sa demande et de ce fait démissionnaire du Conseil de l'Ordre, en raison de sa nomination par arrêté ministériel du 27 août 2020 en qualité de « conseiller professions libérales et rebond des

entreprises » auprès du ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des finances et de la relance, chargé des petites et moyennes entreprises.

### ARTICLE 2 :

Ce mandat de remplacement prendra fin le 31 décembre 2021.

### ARTICLE 3 :

L'élection partielle se déroulera selon le dispositif suivant :

- Scrutin secret uninominal à deux tours,
  - Scrutin par mode dématérialisé à partir de la plateforme de vote mise en place pour le renouvellement du bâtonnier, du vice-bâtonnier et du tiers du conseil de l'Ordre,
  - Fixation de la date aux 24 novembre 2020 pour le premier tour, et au 26 novembre 2020 pour le second tour, avec ouverture du scrutin à 8 heures 30 et clôture à 19 heures lors de l'assemblée générale de l'Ordre,
  - Ouverture de l'élection partielle aux candidats des deux sexes, peu importe que le conseiller
- dont le remplacement doit être opéré fut un homme,
  - Publication immédiate du scrutin à intervenir,
  - Autorisation des candidats à s'inscrire sur le registre des candidatures qui sera clos au plus tard huit semaines avant l'ouverture du scrutin en application de l'article 3.3 du RIBP,
  - Autorisation d'une communication électorale dans les mêmes conditions que celle prévue pour les candidats au renouvellement par tiers du conseil de l'Ordre.



**Gabriel BENESTY**

### Gabriel BENESTY

109, rue de Courcelles  
75017 Paris  
gbenesty@benesty-avocats.eu

### CV

- Prestation de serment :  
2 novembre 1994
- Membre du Conseil de l'Ordre (2018-2020)
- Trésorier de l'Ordre (2020)
- Membre du Conseil consultatif de la CARPA (2013-2015)
- Expert CNB commission « Droit et entreprise » (2014-2017)
- Président de la Commission ouverte de Droit Public (2013-2015)
- Vice-Président de l'association « Justice dans le Cité »
- IDPA Promotion 1989
- Exercice individuel
- Activités dominantes : Droit public des affaires/Immobilier

Chères consœurs, Chers confrères,

Membre du Conseil, achevant mon mandat en 2020, je me présente à nouveau à vos suffrages pour siéger au cours de la seule année 2021 en remplacement de Yannick SALA appelé au service de l'Etat.

Ma motivation est simple : poursuivre la mise en œuvre du plan de soutien et de relance à nos cabinets.

Secrétaire de la commission des finances et trésorier de l'Ordre en 2020, j'ai pu élaborer avec notre Bâtonnier, notre Vice-Bâtonnière et le soutien du Conseil de l'Ordre un plan exceptionnel de 15 000 000 € pour aider nos consœurs et confrères à traverser une crise sanitaire inédite.

Ce plan est à la fois l'expression de la solidarité et de l'ambition que nous attendons de notre Ordre. Je veux le mener à bien.

J'entends que ma candidature permette à notre Bâtonnier et aux nouveaux membres élus de s'appuyer sur des collègues expérimentés à même de reprendre les nombreuses missions que Yannick SALA assurait avec dévouement.

Cette année 2021 sera à nouveau cruciale. La crise du COVID appelle notre mobilisation mais elle a montré aussi la faiblesse de notre régime de la collaboration libérale qu'il faut protéger. La réforme des retraites revient dans l'agenda gouvernemental et va nécessiter, à nouveau, toute notre énergie. Sur ces sujets comme ceux du secret professionnel ou de l'indépendance, il n'y a pas de posture ou de dogme mais des principes fondés sur les règles essentielles de notre système démocratique.

Tel sera mon engagement, comme il l'a toujours été, pour cette nouvelle année de mandat si vous le souhaitez.

Votre bien dévoué,

**Gabriel BENESTY**





## Emmanuel ESCARD de ROMANOVSKY

### Emmanuel ESCARD de ROMANOVSKY

2 avenue de New York 75116 Paris  
06 18 46 48 29

### CV

- 50 ans, marié, 3 enfants
- Prestation de serment : 5 février 1997
- Membre de l'ACE
- Installation : 2004
- DJCE Cergy Pontoise/ droit économique
- Président des Combattants du Palais
- Lieutenant-Colonel réserve opérationnelle
- Membre du « think tank » du chef d'état-major de l'armée de terre
- Chevalier de l'Ordre National du Mérite

**ADRESSE DE CAMPAGNE :**  
[contact@escard-de-romanovsky.paris](mailto:contact@escard-de-romanovsky.paris)

### « ENGAGEMENT, SERVICE & ACTION » AVEC VOUS, POUR VOUS !

Chère Consœur, Cher Confrère,

Exerçant depuis plus de vingt ans, Président de l'Association des Combattants du Palais, j'organise aux côtés de notre Ordre, les cérémonies mémorielles et commémoratives de nos confrères disparus au combat et mène des actions en faveur du développement des activités de réserve au sein du barreau.

Aujourd'hui, avec l'investiture de l'ACE, je souhaite aller plus loin afin de m'**engager** au service de mes confrères, de **servir** notre institution ordinale et son Bâtonnier car un ordre fort et représentatif est essentiel pour défendre les avocats et le périmètre du droit.

Les temps incertains que nous vivons nous imposent d'**agir**.

- Pour renforcer **la place de l'avocat** dans la cité, face à un système complexe et changeant, source d'insécurité, d'inégalité, l'accès au droit doit être étendu et valorisé tant pour les particuliers que les entreprises.
- Pour promouvoir **une vision pragmatique et entrepreneuriale** de la profession d'avocat apte à répondre aux défis de la dématérialisation, de la déjudiciarisation, de l'extra territorialité, de la dérégulation.
- Pour défendre **nos valeurs, notre déontologie** qui, loin d'être surannées, sont des atouts concurrentiels essentiels pour développer nos activités ; le secret professionnel, l'indépendance, notre système de retraite sont à défendre, sans esprit de recul.
- Pour que les avocats **s'adaptent** aux mutations technologiques (robotisation, IA), et qu'ils s'approprient l'outil numérique dans leur exercice quotidien.
- Pour développer **la place de l'avocat** comme partenaire expert auprès des acteurs économiques ; le droit et l'avocat doivent être au centre de l'économie.
- Pour renforcer nos échanges avec **les barreaux étrangers**, afin de développer notre attractivité, diffuser nos valeurs et confirmer Paris comme place Internationale du droit.
- Pour développer nos **synergies avec les autres professions du droit**, afin de répondre aux contraintes d'un marché du droit exigeant, complexe, nécessitant des réponses rapides et pluridisciplinaires.
- Pour conserver et développer **l'esprit de défense**, qualité essentielle de l'avocat, qui doit nous rassembler quels que soient notre mode d'exercice et/ou notre spécialité.
- Pour **créer du lien** entre nous, gage de confraternité réelle ; président d'association, je mesure la richesse des rencontres faites et la force des relations qui s'y nouent, illustration de la diversité de notre barreau qui en est aussi sa force.
- Pour faciliter, la vie de nos confrères par des mesures pratiques, dont l'importance est encore accentuée par le contexte actuel, **il s'agit d'être à votre écoute, confraternel au vrai sens du terme.**

**Emmanuel ESCARD de ROMANOVSKY**



## Matthieu HY

### Matthieu HY

Matthieu Hy  
10, rue de l'Isly - 75008 Paris  
Tél. : 01 86 95 80 97  
[www.orchades-avocats.com](http://www.orchades-avocats.com)

### CV

- Prestation de serment en 2009
- Membre du cabinet groupé Orchades Avocats
- Ancien Secrétaire de la Conférence
- Exerçant en droit pénal et en droit des saisies pénales et confiscations
- Enseignant à Objectif Barreau et au Centre de Formation juridique
- Ancien responsable de la commission pénale de l'UJA
- Ancien directeur de la revue de l'UJA
- Diplômé de l'IEP de Rennes et des universités de Rennes I, Paris I et Paris II

### UN ENGAGEMENT INDÉPENDANT ET SANS RÉSERVE POUR LES AVOCATS

Chères Consœurs, Chers Confrères,

Notre exercice fait de nous des optimistes qui envisageons le pire.

Le Barreau en a vu d'autres mais il est vrai que les crises actuelles, qui s'ajoutent aux assauts répétés des trois pouvoirs, nécessitent plus que jamais un Ordre combatif.

En me présentant à vos suffrages pour ce mandat dont la durée est d'un an, ce qui vous engage peu mais m'obligerait beaucoup, je veux porter, plutôt qu'un illusoire programme, les valeurs suivantes :

- la lutte contre toutes les formes de discrimination et de souffrance au travail,
- la défense des droits de la défense,
- l'accompagnement des avocats en difficulté,
- la promotion des technologies comme outil de développement,
- la promotion d'une déontologie modernisée.

Un mandat éclair représente, pour moi, la garantie d'un engagement sans réserve au service des avocats.

En tant que candidat indépendant, comme l'était celui qui, appelé à d'autres engagements tout aussi ambitieux, a laissé vacant le siège que j'entends occuper, je ne répondrai à aucun mot d'ordre ni à aucune injonction autre que l'intérêt des Consœurs et des Confrères.

Compte-tenu de nos qualités collectives, notre profession a les ressources pour rebondir. Elle demeure très attractive.

Pour qu'elle le reste, il faut néanmoins continuer à travailler à son avenir. Je veux y contribuer en tant que membre du Conseil de l'Ordre.

Comptez sur ma détermination et mon dévouement.

Bien confraternellement,  
**Matthieu HY**



## Gabriel di CHIARA

### Gabriel di CHIARA

Prestation de serment  
le 30 octobre 2014  
Jeantet Avocats  
gdichiara@jeantet.fr  
<http://www.uja.fr/>

### CV

- Collaborateur au sein du département fiscal du cabinet Jeantet
- Master 2 Droit Fiscal - Paris II Panthéon-Assas
- Membre de la Commission Permanente de l'UJA de Paris
- Membre de SOS Collaborateurs

### L'UJA avec Gabriel di CHIARA

#### POUR UN ORDRE QUI PROTÈGE, DÉFEND ET ACCOMPAGNE.

##### Un collaborateur à l'Ordre

40% des avocats du Barreau de Paris exercent en qualité de collaborateurs libéraux. Aucun d'entre eux n'est membre du Conseil de l'Ordre. La moitié du Barreau de Paris est composé d'avocats de moins de 40 ans et pourtant ils ne représentent que 15% des membres du Conseil de l'Ordre.

Alors que la profession est en voie de connaître des mutations profondes en raison des difficultés auxquelles elle est confrontée, qu'elle va devoir se réinventer, elle appelle un Ordre à son image : un Ordre représentatif de la diversité de notre Barreau, pour être proche de tous les avocats, afin qu'ils soient entendus et leur avenir préservé.

##### Un Ordre qui défend, protège et accompagne

Notre profession s'exerce parfois au mépris de nos règles, mettant à mal le futur de consœurs et confrères qui en sortent fragilisés et découragés.

Notre déontologie reste le meilleur garant du respect des bonnes pratiques. Elle protège chacun d'entre nous en assurant :

- le caractère égalitaire et non discriminant de la profession,
- le respect des principes essentiels tels que la courtoisie, la délicatesse et la dignité dans nos rapports humains.

Ces priorités sont celles défendues depuis toujours par l'UJA.

Membre du service bénévole « SOS Collaborateurs » depuis des années, j'ai connu un Ordre qui sanctionne, mais aussi un Ordre qui accompagne, soutient et apaise ; ce mouvement doit être poursuivi et amplifié au regard des difficultés qui s'annoncent.

##### Une profession innovante et audacieuse

Elle subit toutefois la concurrence de nombreux métiers et l'avenir de notre profession repose sur sa créativité. Là encore notre déontologie doit nous distinguer, car elle nous permet d'assurer à nos clients la préservation du secret, la probité de notre exercice et notre indépendance.

L'UJA n'a eu de cesse que d'accompagner cette modernisation par les travaux de réflexions qu'elle mène constamment et qui sont portés par ces élus à l'Ordre et au Conseil National des Barreaux.

Élu à l'Ordre, je continuerai de militer pour la diversification de notre offre de services et le développement du marché du droit afin que l'avenir de la profession soit préservé et que notre déontologie soit valorisée.

#### Le 24 et 26 novembre, votez !

Rien ne pourra se faire sans votre participation lors des prochaines élections, dont l'élection partielle, en remplacement de Yannick Sala, à laquelle je candidate. En une année de nombreuses choses peuvent être accomplies.

Si vous m'accordez votre confiance, je mettrai au service de chacun d'entre vous ma détermination et ma force de travail, afin que notre Barreau réuni, relève les défis de demain.

**Gabriel di CHIARA**

**#MaVoixUJA**

**Retrouvez-nous sur <http://www.uja.fr/>**

LES 24 ET 26 NOVEMBRE 2020

VOTEZ !

POUR QUI VOUS VOUDREZ,

MAIS VOTEZ !



---

4 BOULEVARD DU PALAIS  
CS80420 75053 PARIS CEDEX 01  
T : +(0) 1 44 32 48 48  
F : +(0) 1 44 32 48 00

[WWW.AVOCATPARIS.ORG](http://WWW.AVOCATPARIS.ORG)